



**DECISION N°09-2026 –
REALISATION DU DIAGNOSTIC AGRICOLE DANS LE CADRE DE
L'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)**

Le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Forez-Est (CC Forez-Est),

Vu la délibération n°2022.019.19.07 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 19 juillet 2022 portant diverses délégations de pouvoirs à Monsieur le Président,

Vu la délibération n°2024.006.07.02 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 7 février 2024 portant approbation du transfert de la compétence « Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale »,

Vu la délibération n°2024.008.13.11 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 13 novembre 2024 portant prescription du PLUi,

Vu la délibération n°2025.008.04.06 du Conseil Communautaire de la CC Forez-Est en date du 04 juin 2025 portant attribution du marché relatif à l'élaboration d'un PLUi,

Vu le devis ci-annexé,

Considérant la nécessité de réaliser un diagnostic agricole dans le cadre de l'élaboration du PLUi de la CC Forez-Est,

Considérant la proposition financière de la Chambre d'Agriculture de la Loire, ci-annexée, pour la réalisation du diagnostic agricole du PLUi de la CC Forez-Est,

Considérant que le seuil des 216 000,00 € en-dessous duquel Monsieur le Président est autorisé à signer n'est pas dépassé,

DECIDE

ARTICLE 1

D'approuver la proposition financière de la Chambre d'Agriculture de la Loire, situé à SAINT-PRIEST-EN-JAREZ CEDEX (42272), 43 avenue Albert Raimond, BP 40050, concernant la réalisation du diagnostic agricole du PLUi de la CC Forez-Est, pour un montant de 15 540,00 € HT.

ARTICLE 2

Dire que les crédits sont prévus au budget.

ARTICLE 3

Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur Le Sous-Préfet de MONTBRISON,
- Monsieur Le Trésorier de FEURS.

Fait à FEURS (Loire),
Le 21/01/2026

Le Président,
Pierre VERICEL

Communauté de Communes
de Forez-Est
6 Place Paul Larue BP13
42110 FEURS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20260121-092026-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/01/2026